

**Assemblée Générale Elective
Assemblée Ordinaire
du District du Cantal de Football
le 17 Juin 2018
à Lafeuillade (Foyer rural)**

ORDRE DU JOUR :

- 08H30 : Vérification des pouvoirs
09H15 : Appel des clubs
09H20 : Allocution de Mr le Maire
09H25 : Allocution de M. le Président du Sporting Chataigneraie
09H30 : Allocution de Mr le Président du District
- 10H00 : Assemblée Générale Elective
- 10H15 : Assemblée générale ordinaire
- rapport moral
 - approbation des compte-rendus des commissions
 - désignation des lieux Assemblées Générales
Automne 2018 et Juin 2019 (arrondissement de St
Flour)
 - Proclamation des résultats sportifs
 - Remise des récompenses (Ligue Bronze et District)
- 12H00 : Vin d'honneur offert par la municipalité
- 12H45 : Buffet
- 15H00 : Finale Coupe Combourieu et remise des Coupes
- 17H30 : Finale Coupe du Cantal et remise des Coupes

VERIFICATION DES POUVOIRS

Chaque club se doit d'assister à l'Assemblée Générale.

Tout club absent à l'Assemblée Générale sera passible d'une amende de 140 €.

Tout club représenté à l'Assemblée Générale sera pénalisé d'une amende de 70€.

- Seuls les clubs PRESENTS, à jour de leurs cotisations et en règle avec la trésorerie pourront participer au vote.

- Le Président ou son représentant devra être muni OBLIGATOIREMENT DE SA LICENCE DELIVREE PAR LA LIGUE AU TITRE DE LA SAISON 2017/2018.

Les représentants des clubs se présenteront devant la table comme ci-dessous :

1 ERE TABLE

- ALBEPierre BREDONS
- ALLY MAURIAC
- ANGLARDS ST FLOUR
- APCHON
- 4 VALLEES
- ARPAJON CS
- ARTENSE FC
- AYRENS ST ILLIDE
- FC 2A
- AS AURILLAC (NA)
- BADAILHAC
- BELBEX
- BESSE
- BOISSET
- HAUT CELE
- CARBONAT (NA)
- CARLAT CROS R
- CARLADEZ GOUL
- CEZENS
- CEZALIER ALAGNON
- CHAUDESAIGUES
- CHAUSSENAC
- COLTINES
- CRANDELLES
- ENT ANGLARDS SALERS
- ENT NORD LOZERE
- DRUGEAC

2 EME TABLE

- CERE ET LANDES
- ESPINAT
- ESPINAT FOOT JEUNES

- FAVEROLLES
- GIOU DE MAMOU
- SPORTING CHATAIGNERAIE
- JUNHAC MONTSALVY
- LABROUSSE VEZELS
- LA CHAPELLE LAURENT
- LADINHAC (NA)
- LAGARDE LOUBARESSE
- LAVEISSIERE(NA)
- LOUPIAC
- LUGARDE
- VALLEE SINIQ
- ENT MARGERIDE
- VALLEE AUTHRE
- MASSIAC MOLOMPIZE
- MENET
- FC MINIER
- MOUSSAGES
- MURAT
- NAUCELLES (NA)
- NEUVEGLISE
- PARLAN- LE ROUGET
- FC PLANEZE
- PIERREFORT
- PLEAUX BARRIA

3 EME TABLE

- REZENTIERES (NA)
- STADE RIOMOIS/CONDAT
- ROANNES ST MARY
- ROFFIAC
- SAIGNES
- SANSAC MARMIESSE
- SIRAN (NA)
- SUC CANTAL
- ST FLOUR
- ST GEORGES
- ST JUST
- ST MAMET
- ST MARTIN SOUS VIGOUROUX (NA)
- ST PONCY
- JORDANNE FC
- TALIZAT
- TANAVELLE (NA)
- LES TERNES
- HAUTS DE CERE
- TRIZAC
- VALLEE SANTOIRE
- VEBRET-YDES

- VEZAC
- VIC POLMINHAC
- VILLEDIEU (NA)
- VITRAC MARCOLES
- YOLET
- YTRAC FOOT